

La Plume de Bény



Année 2013- N° 17 La lettre de la municipalité

Parution avril 2013 - imprimé par nos soins

EDITO

La cassette de l'un, le droit des autres, la guerre là bas, les bombes sur les sportifs, la roue de l'actualité poursuit son œuvre...

Le contexte global n'est pas réjouissant et pourtant, il faut bien trouver des solutions... il faut bien vivre ! Même dans la difficulté, la vie a besoin d'espoir. Serons nous récompensés des efforts qui sont consentis ? Rien n'est moins sûr. Mais sans effort à quoi peut ressembler demain ? Où sont les perspectives ?

Alors quelles priorités dans ce paysage ?

D'abord donner un avenir à la jeunesse. Cela passe par un environnement familial favorable, mais aussi par l'école et par le regard que porte la communauté entière des adultes sur nos jeunes. Dans la municipalité, nous avons fait des choix réussis qui le plus souvent permettaient aux jeunes de mieux s'épanouir. Il n'y aura pas d'avenir sans eux.

Ensuite, il faut promouvoir la solidarité avec les personnes les plus vulnérables. La commune souhaite montrer l'exemple de la solidarité avec les personnes âgées en perte d'autonomie. Elle travaille à un projet qui profitera à plusieurs seniors de Bény.

Enfin, il faut encourager le développement économique. Notre document d'urbanisme qui sera prochainement approuvé permettra les initiatives qui créent de l'activité. Mais c'est collectivement que nous pourrions soutenir nos artisans et nos commerces.

La collectivité n'est pas un vain mot. Elle permet de donner du sens et une vision de l'avenir. Chacun y participe à sa manière.

LA MAGIE D'UN CONTE RAVI PETITS ET GRANDS

A l'invitation de la municipalité, la médiathèque, le multi accueil Caram'bole, le relais caRAMel, la micro crèche Car'hibou, c'est Guy Prunier conteur de la compagnie Raymond et merveilles qui a embarqué une quarantaine d'enfants et leurs parents dans son univers enchanté durant 45 minutes le samedi 13 avril.

Tour à tour des personnages prennent vie dans notre imaginaire, simplement en jouant avec un soulier, une flûte à champagne, des théières... histoires narrées et rythmées avec les talents de musicien de Guy Prunier où se mêlent un harmonica, un accordéon et des tambourins, que des enfants accordent en rythme pour nous embarquer dans une folle descente en vélo !!! Un instant de bonheur partagé, où petits et grands rêvent et lâchent prise avec le quotidien pour écouter les «trouvailles et cachotteries» de ce conteur.



Une belle animation dans la salle d'évolution de l'école qui marque une 4^{ème} année de participation à l'action «Premières Pages». Elle permet de familiariser l'enfant à la découverte partagée d'un livre, d'une histoire. Cette opération, à l'initiative du Ministère de la Culture, de la Caisse Nationale des Allocations Familiales, soutenue par la MSA et le Conseil Général de l'Ain, offre à chaque enfant né ou adopté en 2012, un album, un guide à destination des parents et des conseils de lecture ainsi qu'une sélection bibliographique.

Nous remercions d'ailleurs très sincèrement le Conseil Général de l'Ain qui a subventionné ce spectacle et Alain Gestas, Conseiller Général, pour sa présence.

ET SI NOUS PARTIONS MAINTENANT FAIRE UN TOUR DANS VOTRE NOUVELLE MÉDIATHÈQUE !

Depuis son inauguration le 24 novembre 2012, un premier objectif est atteint : des nouveaux adhérents s'inscrivent ! Ce qui porte à 182 le nombre de lecteurs à Bény soit 25% de la population. Merci à vous, chers lecteurs ; et pour ceux qui hésitent encore, l'ambiance, le choix des ouvrages et l'accueil des bénévoles devraient vous inviter à passer le cap !

Les liseuses mises à votre disposition, vous offrent un nouveau mode de lecture que vous devriez venir découvrir... Le visionnage de DVD et l'accès internet sont, pour nos jeunes adhérents, un moment de convivialité et d'échange.

D'autant plus que très régulièrement, les samedis matins, de jeunes adolescents ont plaisir à venir aider nos bénévoles pour des recherches bibliographiques, faire du rangement... ce qui est un signe très encourageant pour notre vie associative : la jeunesse commence à s'engager...

L'élargissement de l'offre dans cette nouvelle médiathèque, le choix de ce nouveau lieu proche du groupe scolaire, les nouveaux horaires d'ouverture, démontrent que la municipalité et les bénévoles ont dynamisé ce nouvel équipement public.



PLAN LOCAL D'URBANISME ET SCHEMA D'ASSAINISSEMENT

L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Réalisée du 15/11/2012 au 15/12/2012, elle portait sur deux dossiers : le projet de **révision du Plan Local d'Urbanisme** et le projet de **révision du Schéma d'Assainissement**.

Le premier a fait l'objet de nombreuses observations, le second d'une seule, ce qui est dommage car les deux dossiers sont étroitement liés et l'un est au service de l'autre. Quoiqu'il en soit, la procédure a été respectée et nous pouvons penser, faute d'avis contraire, que les habitants s'étant déplacés ont mesuré les enjeux liés à ces deux projets.

Nombre de personnes physiques ou morales s'étant exprimées : 22

Nombre d'observations recueillies : 28 pour le PLU, 1 pour le schéma d'assainissement

Les remarques et/ou observations portent essentiellement sur certains zonages agricoles et les droits du sol afférents, sur quelques emplacements réservés pour les chemins piétons et/ou le stationnement, sur la constructibilité de parcelles.

Plusieurs observations approuvent la qualité du travail réalisé et la nature des projets transcrits ainsi que la perspective d'évolution de la commune.

Plusieurs remarques favorables portent sur la préservation des paysages, des haies, du patrimoine bâti, l'amélioration de la sécurité, et soulignent la maîtrise de l'urbanisation, la préservation de l'agriculture, le souci d'une évolution démographique assurant l'avenir des équipements et le dynamisme associatif, la limitation et la diversification de la construction intégrant la notion de mixité aux abords immédiats du centre de village.

Il convient de remercier les personnes qui se sont déplacées pour participer à cette enquête publique, montrant ainsi leur intérêt pour la question de l'urbanisme.

LA CONSULTATION DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIÉES :

Antérieurement à cette enquête publique, une consultation a été conduite auprès des personnes publiques associées qui nous ont accompagnés au cours du projet. Leurs remarques et/ou observations ont également été étudiées et, pour partie, intégrées par des modifications du dossier. Ces observations étaient jointes au dossier d'enquête publique.

SUITE DES DOSSIERS :

Le conseil municipal a intégré certaines remarques et a modifié les projets en conséquence. La prochaine réunion du conseil aura pour objet, entre autre, d'approuver le nouveau Plan Local d'Urbanisme et le Schéma d'assainissement associé. Ils seront ensuite adressés au Préfet pour un contrôle de légalité avant d'être rendus exécutoires un mois après cette transmission. L'instruction des autorisations d'urbanisme se réalisera alors sur les bases de cette nouvelle réglementation.

BUDGET COMMUNAL 2013

Faire le budget d'une commune consiste à projeter, sur l'année, la rigueur de la gestion quotidienne et la capacité à mener sur le moyen terme des projets collectifs qui apportent un service supplémentaire ou une amélioration aux habitants.

Le 4 avril, notre conseil municipal s'est rompu à l'exercice pour la 6^{ème} fois depuis le début du mandat. L'œil est devenu plus aiguë, mais chaque année apporte sa spécificité et ses difficultés.

L'année 2012 avait été marquée par la digestion de l'investissement dans l'école. La gestion du chantier de l'école a été suffisamment rigoureuse pour que l'objectif du coût ne soit pas dépassé de plus de 1%. L'étalement des travaux sur 3 exercices a permis de lisser le besoin de trésorerie, de mieux mobiliser l'autofinancement et de moins solliciter notre ligne d'emprunt à court terme pour couvrir le portage de la TVA et des subventions.

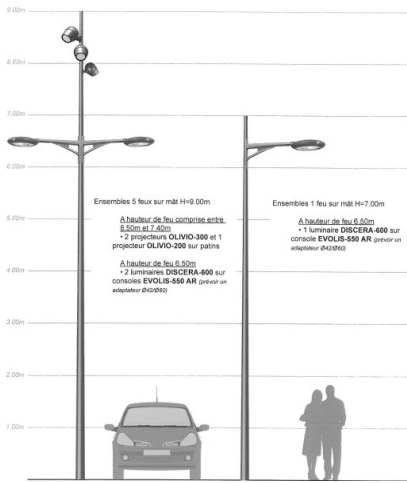
En définitive, l'année 2013 devra surtout permettre le remboursement de cet emprunt à court terme. Le remboursement de la TVA sur les travaux de l'école va nous permettre d'investir malgré tout, notamment sur la numérotation des habitations et sur l'embellissement du bourg avec l'opportunité de changer l'éclairage public à moindre coût.

Dans ce budget 2013, les coûts de fonctionnement liés à la nouvelle école se font sentir et la dotation globale de l'Etat est, pour la première fois, en baisse par rapport à l'année antérieure. Pour maintenir la capacité d'action de la commune, le conseil a validé une augmentation raisonnable des taxes calquée sur l'augmentation des prix.

Notre commune est devenue plus attractive ces dernières années. Il faut rester sur cette dynamique et préparer au mieux les futurs investissements, avec des projets bien conçus qui permettent d'obtenir des aides de partenaires comme le Conseil Général ou le Conseil Régional. Les besoins et demandes de projets émergent, qui excèdent forcément nos capacités, il faudra donc choisir...

ENFOUISSEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE ET TÉLÉCOMMUNICATION

Le chantier d'enfouissement des réseaux électriques et France télécom a commencé en octobre 2012 et arrive presque à son terme. Tous les travaux importants de terrassement sont terminés. Les différents fourreaux sont posés. Le réseau électrique et les branchements individuels sont terminés. Il reste à mettre sous tension le réseau souterrain. Cela devrait être fait dans les semaines qui viennent. En revanche, le câblage du réseau souterrain France télécom n'est pas encore posé. L'entreprise SAFEGE, maître d'œuvre, fait le maximum pour que ces travaux soient programmés rapidement.



Autre changement important, l'éclairage public. Les nouveaux mâts sont commandés. L'entreprise Ludec, basée à Miribel, a été retenue pour nous fournir ce matériel.

Nous avons souhaité profiter de ce renouvellement pour, d'une part mettre en valeur quelques lieux ou bâtiments du village (mare, puits, grilles, église, ...) et, d'autre part, maîtriser nos consommations électriques grâce aux nouvelles technologies des ampoules moins gourmandes.

La pose d'horloges astronomiques permettra de commander les heures d'éclairage et notamment de couper les lumières en milieu de nuit, comme c'est déjà le cas aux Jacquets (coupure de 23h00 à 5h00). La pose de ce nouveau matériel se réalisera peut être avant les vacances d'été. La dépose de tous les anciens poteaux en béton sera ensuite programmée.

Nous espérons que cet opportunité d'investissement rendra encore plus agréable la déambulation dans le village.

DÉNOMINATION DES VOIES ET NUMÉROTATION DES HABITATIONS

L'entreprise France Emaillerie, retenue pour la fabrication et la pose des plaques et des numéros de maison, a commencé son travail. Un courrier distribué dans les boîtes aux lettres vous annonçait son passage. L'entreprise commencera par poser les panneaux de rue avant de passer dans chaque habitation pour poser les numéros d'habitation.

Un marquage de l'emplacement du numéro de maison permettra à l'entreprise de fixer la plaque, si l'emplacement est reconnu conforme par l'entreprise. A chaque fixation de numéros, les poseurs laisseront un courrier officiel de la mairie qui valide ce numéro, et quelques cartes "T" fournies par la poste pour effectuer vos différents changement d'adresse (disponible en mairie si le nombre est insuffisant). Vous avez la possibilité, si vous le souhaitez, de faire apparaître le lieu dit en complément d'adresse.

En parallèle de vos démarches, l'entreprise doit transmettre le fichier des nouvelles adresses à différents services (la poste, service GPS, ERDF, pompiers, etc...). Désormais il n'y aura plus de prétexte pour se perdre dans Bény.



AUTORISATIONS DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS

Les autorisations de sortie du territoire individuelles (en mairie) et collectives (en préfecture) pour les mineurs ont été supprimées à compter du 1er janvier 2013. Désormais, lorsqu'un mineur voyage à l'étranger, seul ou accompagné, il doit être muni soit de sa carte nationale d'identité en cours de validité (pour les pays de l'Union Européenne, la Suisse, l'Islande, la Norvège, le Liechtenstein, Monaco, Andorre, Saint Martin et le Saint Siège), soit de son passeport en cours de validité, soit de son passeport et d'un visa.

Toutefois, lorsqu'un enfant voyage seul, certains pays (Algérie, Maroc, Bosnie-Herzégovine) demandent un document prouvant que l'autre parent est informé de ce départ et l'autorise. Il s'agira à présent simplement d'un courrier sur papier libre.

La suppression de l'autorisation de sortie du territoire est issue de la circulaire interministérielle NORINT/D/1237286/C du 20 novembre 2012 qui rappelle que, pour assurer la protection des mineurs, la procédure judiciaire (interdiction de sortie du territoire) et la procédure administrative réservée aux cas d'urgence (opposition de sortie du territoire) sont renforcées.

Naissances

Nicolas HODIEUX
11/01/2013

Lilou CHARMAT
07/04/2013

Décès

Marthe ROBIN
09/03/2013

Elisabeth POBEL
15/04/2013

8 MAI : CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DE LA FIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Cette année, la cérémonie aura lieu exceptionnellement à 16h00 au monument. Rendez-vous place de la Mairie à 15h45 pour la mise en place du défilé.

Une délégation de l'Ecole de Préparation Militaire de la Marine nous honorera de sa présence pour la durée de la cérémonie.

Un vin d'honneur sera ensuite servi à la salle Garavand.

Matches du RCB

16^{ème} de finale le 5 mai.
Adversaire et lieu non connus
à la date de publication



MATCHS DES AMIS DU RUGBY BÉNY-VILLEMOTIER

☞ 18 mai à Jasseron
14h : Viriat - **Bény**
16h : Meillonas - St Etienne
18h : Jasseron - Cras

☞ 25 mai à Viriat
14h : St Etienne - Cras
16h : **Bény** - Meillonas
18h : Viriat - Jasseron

☞ 1er juin à Cras
15h : Jasseron - **Bény**
17h : Cras - Viriat

☞ 8 juin à Saint Etienne
15h : St Etienne - Jasseron
17h : Meillonas - Cras

☞ 15 juin à Meillonas
15h : Meillonas - Viriat
17h : **Bény** - St Etienne

☞ 29 juin à Bény
14h : Meillonas - Jasseron
16h : Viriat - St Etienne
18h : **Bény** - Cras

COMMUNIQUÉ DU COMITÉ DE FLEURISSEMENT



Le comité de fleurissement a prévu de réaliser les plantations le samedi 18 mai à partir de 10h.

Comme d'habitude, le bureau compte sur la présence de nombreux bénévoles pour réaliser cet embellissement qui met en valeur notre village et agrmente notre environnement quotidien.

N'hésitez pas à vous joindre à eux.

1^{er} ET 2 JUIN : FÊTE PATRONALE

Samedi : Fête foraine

☞ 19h00 - repas bréchets de poulets servis à la Salle des Fêtes

☞ 21h30 - retraite aux flambeaux

☞ 22h00 - feu d'artifices suivi du bal populaire au stade

Dimanche : Fête foraine

☞ 14h30 - concert de Johnny Starway (sosie officiel de Johnny Hallyday) au stade



DATES A RETENIR : ATTENTION, QUELQUES CHANGEMENTS DE DATES SONT INTERVENUS

- 08 mai : Commémoration 1945 à 15h45
11 mai : Don du sang à Bény (9h30-13h00)
1^{er} et 2 juin : Vogue, feu d'artifice et bal gratuit
07 juin : Spectacle de l'Atelier de la danse
14 juin : Soirée d'Honneur des donateurs de sang
15 juin : Marche gourmande de Bény environnement
21 juin : Don du sang à Marboz (15h30-18h30)
22 juin : Côtelettes du sou des écoles
29 juin : Finale tournoi des Amis du Rugby
30 juin : Méchoui de l'ACCA
07 juillet : Fête du poulet des pompiers
14 juillet : Journée détente de la FNACA
23 août : Festival itinérant Toones Production
25 août : Bazardouille du Sou des écoles
31 août : Pétanque des Amis du rugby à Villemotier
1^{er} septembre : Fête de la pêche de l'APPMA
13 septembre : Don du sang à Marboz (15h30-18h30)
14 septembre : Repas du CCAS

